

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, mardi 2 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Diagnostic pour des travaux d'isolation

Mise en garde contre un démarchage malveillant

Depuis plusieurs jours, des personnes mal intentionnées proposent aux Lot-et-Garonnais des solutions d'isolation de leurs habitations, en précisant que cette démarche est menée pour le compte du Conseil départemental (service Immobilier).

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne informe la population qu'il n'a jamais mandaté de prestataire pour ce type de démarchage et que, s'il est cité en référence au sujet d'un tel service, il s'agit sans équivoque d'un acte de malveillance.

Le Département appelle par conséquent les Lot-et-Garonnais à la plus grande vigilance.

En cas de doute, appelez l'Espace Info Energie à Agen, au 05 53 48 46 74.

Contact presse :
Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest